



COMITE DEPARTEMENTAL GYMNASTIQUE DE LA DORDOGNE

Association déclarée en préfecture de la Dordogne le 11 juillet 1977 - J.O du 22 juillet 1977

N° enregistrement : W243000466 - N° SIRET : 35239275700022

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JANVIER 2024

Ordre du jour : Actualisation des statuts et du règlement intérieur suivant les directives fédérales.

Présents : Mme DOAT Valérie Responsable Petite Enfance – Mme SELLIER Lisa Responsable GAF – M. LORIMEY Michel Président CDGYM 24 – M. MONTAGUT Francis Secrétaire général CDGYM 24.

Procurations : Mme TEILLET Brigitte Responsable juges – Mme SOHIER Cécile Responsable technique GR – M. MONTAGUT Julien Délégué technique général départemental - Mme MAGNAC Maguy Présidente club SOC GYM SARLAT – Mme DOURSENAUD Nadège – INITIALE GYM 24 – M. DELGRANGE Jean-Francis Président club GYM CREYSSE – Mme Vanessa VIRAVAUD – Présidente club ENFANTS DE LA DORDOGNE.

Rappel nombre de voix : EDB 578 – IG 24 293 – SOC GYM 247 – CREYSSE 230.

(Chaque club dispose d'un nombre de voix égal au nombre de licences délivrées).

Total des voix : 1355 voix y compris les voix des élus du comité départemental.

Ouverture de la réunion à 20h30 - Salle Secrestat Espace Agora Boulazac

24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Monsieur le Président remercie de leur présence les participants. Il signale qu'un envoi des statuts et du règlement intérieur du comité départemental de gymnastique de la Dordogne.

Après une rélecture des documents cités et vérification des modifications apportées par la FFG suite à l'envoi fait par le président, il a été procédé au vote.



Salle Secrestat - Espace Agora - 24750 Boulazac Isle Manoire
Téléphone : 05 53 08 41 70 -- Courriel : comite.gym24@wanadoo.fr
Portable président : 06.08.42.09.79



Résultats obtenus :

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
EDB	578	-	-
IG 24	293	-	-
SOC GYM	247	-	-
GYM CREYSSE	230	-	-
Membres CD GYM 24	7	-	-
TOTAL	1355	-	-

Le président remercie de nouveau les participants pour ce vote à l'unanimité nécessaire à la bonne marche du comité départemental.

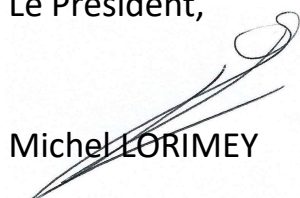
Avant de clôturer cette réunion, le président évoque la tenue de l'Assemblée générale ordinaire prévue le 23 février 2024 à 20h30 - Salle Secrestat Boulazac.

Il est demandé de déplacer cette réunion au **15 mars 2024 même heure même endroit** en raison d'un calendrier gymnique occupé par ailleurs.

Le président précise qu'il fera part de sa décision sur cette date.

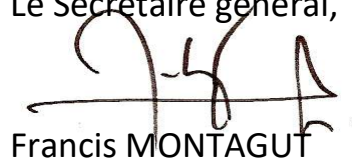
Réunion terminée à 21 heures 30.

Le Président,



Michel LORIMEY

Le Secrétaire général,



Francis MONTAGUT

(Attention nouvelle date !) Le président a confirmé cette nouvelle date pour la tenue de l'AGO 2024 !... Modifiez vos agendas Merci !...